

Nombre d'actions détenues

Numéro d'investisseur

Plier

Formulaire de procuration - Assemblée générale annuelle de Capital régional et coopératif Desjardins du 27 mars 2025

Notes

1. Chaque actionnaire a le droit de nommer une personne de son choix (fondé de pouvoir), qui n'est pas tenue d'être un actionnaire, pour assister et agir en son nom à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement. Si vous désirez nommer une personne autre que celles dont les noms figurent aux présentes, veuillez inscrire son nom et son courriel à l'endroit prévu à cette fin (voir au verso) et nous transmettre cette procuration par la poste.
2. Ce formulaire de procuration doit être signé exactement selon le nom qui figure sur la procuration.
3. Si ce formulaire de procuration n'est pas daté, il sera considéré comme portant la date du jour de sa réception.
4. **Le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration sera exercé conformément aux directives de l'actionnaire; en l'absence de directives, le droit de vote sera exercé tel qu'il est recommandé au verso pour chacune des propositions.**
5. Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres représentés par la présente procuration en votant pour ou contre chacune des propositions décrites aux présentes ou en s'abstenant de voter à l'égard de chaque proposition, selon le cas, conformément aux directives de l'actionnaire, en cas de tenue d'un scrutin et, si l'actionnaire a précisé un choix relativement à toute proposition, le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent aux titres en conséquence.
6. Ce formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux propositions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre proposition pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.
7. Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec les documents ci-joints.

Plier

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Par Internet

- www.voteendirect.com
- ou à l'aide de ce code QR



Par téléphone

1 866 732-8683



Par la poste

- Remplissez, signez et datez le verso de ce formulaire.
- Retournez-le dans l'enveloppe-réponse.

Les procurations doivent nous parvenir avant le 25 mars 2025 à 13 h.

Si vous votez par Internet ou téléphone, ne retournez pas ce formulaire par la poste.

Pour voter par Internet ou téléphone, vous devez fournir votre numéro de contrôle qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE



Nomination du fondé de pouvoir

Je soussigné, actionnaire de Capital régional et coopératif Desjardins, nomme par la présente :

Bernard Bolduc (président du conseil d'administration), ou à son défaut, Anne-Marie Renaud (vice-présidente du conseil d'administration), ou à son défaut, Jean-Guy Senécal (secrétaire du conseil d'administration),

OU

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom et l'adresse courriel de la personne que vous nommez, s'il ne s'agit pas de l'une des personnes nommées aux présentes.

Nom : _____

Courriel : _____

IMPORTANT : Si vous remplissez les cases ci-dessus, votre fondé de pouvoir doit absolument assister à l'assemblée virtuelle pour faire valoir vos instructions de vote. Ce dernier recevra un courriel de la part de Computershare qui lui fournira un numéro de contrôle spécifique.

comme mon fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour voter en mon nom conformément aux directives figurant ci-dessous (ou, en l'absence de directives, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) et à l'égard de toutes les autres propositions qui peuvent être soumises en bonne et due forme à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins qui se tiendra le 27 mars 2025 à 11 h au moyen d'une webdiffusion et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement.

1. Élection des administrateurs (le profil complet des candidats est disponible à capitalregional.com/AGA)

Dans un souci de saine gouvernance et compte tenu de l'importance de la fonction d'administrateur, le conseil d'administration de Capital régional et coopératif Desjardins considère qu'il est de sa responsabilité, pour ses intérêts, ceux de ses actionnaires et ceux de ses partenaires, d'identifier les trois candidats pouvant apporter la meilleure contribution au conseil d'administration en tenant compte de son profil collectif, soit ceux dont les noms sont en gras.

(À défaut d'instructions, les droits de vote rattachés à la présente procuration seront exercés en faveur des candidats Marinella Ermacora, Shirley Marquis et Gilles Mourette.)

Plier

* Cocher trois (3) cases

- | | | | | | |
|--|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|
| 01. Marinella Ermacora | <input type="checkbox"/> | 02. Shirley Marquis | <input type="checkbox"/> | 03. Gilles Mourette | <input type="checkbox"/> |
| 04. Pierre Béliveau | <input type="checkbox"/> | 05. André Campeau | <input type="checkbox"/> | 06. Julie Chagnon | <input type="checkbox"/> |
| 07. Lionel Elmalih | <input type="checkbox"/> | 08. Marie-Christine Ferland | <input type="checkbox"/> | 09. Christian Gariépy | <input type="checkbox"/> |
| <i>*Veuillez noter que le candidat a retiré sa candidature</i> | | | | | |
| 10. Daniel Hannaburg | <input type="checkbox"/> | 11. Jean-Sébastien Jutras | <input type="checkbox"/> | 12. Jacqueline Khayat | <input type="checkbox"/> |
| 13. Hugues Marceau | <input type="checkbox"/> | 14. Éric Martel | <input type="checkbox"/> | 15. Stéphane Messier | <input type="checkbox"/> |
| 16. Jean-Louis Vaillancourt | <input type="checkbox"/> | | | | |

Abstention

Pour Contre Abstention

2. Nomination de l'auditeur indépendant

La firme PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est recommandée par le conseil d'administration.

(À défaut d'instructions, les droits de vote rattachés à la présente procuration seront exercés POUR l'adoption de la proposition ici énoncée.)

Plier

Pour Contre Abstention

3. Ratification du Règlement 2025-1, modifiant le Règlement intérieur de CRCD

(le Règlement 2025-1 est inclus à l'avis de convocation)

(À défaut d'instructions, les droits de vote rattachés à la présente procuration seront exercés POUR l'adoption de la proposition ici énoncée.)

Signature autorisée

Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise à agir conformément aux directives figurant ci-dessus. Je reconnais que ces directives remplacent toute directive qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. Si aucune directive n'est indiquée quant au vote, le fondé de pouvoir votera comme il est recommandé ci-dessus.

Signature

Date

JJ / MM / AA

